

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE RETRAIT

À TOUT INTÉRESSÉ

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE  
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Retrait d'avis publiés sur le site Internet  
de la Ville (<https://granby.ca>) le 17 mai 2024.

Il y aurait lieu de retirer les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

10.	<i>Nom du propriétaire :</i>	VILLE DE GRANBY
(2024-80112)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 100 715 et 3 205 376 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	90, rue Langlois
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser un bâtiment accessoire à une distance d'au moins 4,29 mètres de la ligne avant, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un minimum de 7,5 mètres dans la zone publique FJ14P.  Le tout en référence au plan d'implantation préparé par M. Jocelyn Bienvenue, arpenteur, en date du 8 février 2022, sous le numéro 3543 de ses minutes et sous le numéro de référence 01-009.

11.	<i>Nom du propriétaire :</i>	VILLE DE GRANBY
(2024-80102)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 010 477 et 1 010 478 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	25 à 29, rue du Centre
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une clôture jusqu'à 0 mètre de la ligne avant de terrain, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage la norme est établie à 0,6 mètre.  Le tout en référence au plan d'implantation proposée préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 25 avril 2024, sous le numéro 26446 de ses minutes et sous le numéro de dossier AGBY-227034.

En conséquence, ces demandes ne seront pas présentées lors de la séance du 3 juin 2024 pour prise de décision par le conseil municipal.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 31 mai 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 31 mai 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 31 mai 2024.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier